

SOUTENEZ LE COMMERCE LOCAL - SKIN CARE BY FANNY

Installée à Mazée, Fanny infirmière diplômée et passionnée vous propose un service d'épilation laser de dernière génération. Forte de plusieurs années d'expérience dans le domaine médical et formée à la technologie laser, elle vous accueille avec professionnalisme et bienveillance pour des soins de qualité.



L'épilation laser offre de nombreux avantages :

- Fini les poils incarnés et les boutons ;
- Une peau douce toute l'année ;
- Un gain de temps considérable ;
- Des économies à long terme ;
- Moins d'inflammations, de démangeaisons et d'irritations.

Ce soin innovant s'adresse à toutes celles et ceux qui souhaitent dire adieu aux méthodes classiques d'épilation et profiter d'un résultat durable, en toute sécurité.

Prenez rendez-vous et découvrez une nouvelle façon de prendre soin de votre peau, tout près de chez vous !



INFOS UTILES :

Ouvert du lundi au samedi de 09h00 à 17h00 sur rendez-vous

rue de treignes n°19
5670 Mazée

TEL: 0479/97.65.82

 www.skin-care-by-fanny.be

 Skin care by Fanny

 Culotfanny@yahoo.fr

SKIN CARE BY FANNY



COMMERÇANTS DE VIROINVAL : METTEZ VOTRE ACTIVITÉ EN LUMIÈRE !

Vous êtes commerçant établi sur le territoire communal ? La commune de Viroinval, par le biais du «Viroinval Infos» vous offre l'opportunité de présenter votre activité, votre projet ou une initiative particulière à l'ensemble des habitants. Pour figurer dans une prochaine édition, il vous suffit de nous contacter à l'adresse suivante: communication@viroinval.be. N'hésitez pas à joindre une brève description, quelques photos et tout élément utile pour valoriser votre commerce. Ensemble, faisons découvrir la richesse commerciale de notre commune !

**Les commerçants seront présentés selon l'ordre de réception des demandes.*

ARMISTICE DE 1918 - CÉRÉMONIES DE LA MÉMOIRE ET DE LA CITOYENNETÉ

À l'occasion du 107e anniversaire de l'Armistice de 1918, la Commune de Viroinval vous invite à participer aux cérémonies de la mémoire et de la citoyenneté.

Ces moments de recueillement et de transmission sont essentiels pour honorer celles et ceux qui ont combattu pour la paix et la liberté, et pour rappeler l'importance de l'engagement citoyen dans notre société.

Contact : 060/31.01.76 - caroline.magain@viroinval.be

Le programme :

Lundi 10 novembre 2025

Fleurissement des monuments des différentes sections de Viroinval.

- **08h45** - Mazée Place du Bucq
- **09h30** - Treignes - rue Basse aux Raines
- **10h15** - Vierves - Sur la crête, site des canons
- **11h00** - Olloy - Tienne Fourciment
- **13h45** - Dourbes - rue de Mariembourg
- **14h30** - Oignies - rue Roger Delizée, Place du Baty



NISMES - Mardi 11 novembre 2025

- **09h45** - Eglise St Lambert - Office religieux
- **10h30** - Monument aux morts - Discours et dépôt de gerbe
- **11h00** - Conférence "Quand souffle le vent de la liberté" réalisée par le CEPAG et présentée par Monsieur Claude MICHAUX, historien local. Une exposition sera également accessible au public. En suivi de la conférence, un vin d'Honneur sera offert

Samedi 15 novembre 2025

- **10h30** - Le Mesnil - Office religieux suivi du dépôt de gerbe à la plaque commémorative

Viroinval

INFOS

Editeur responsable : Collège communal de Viroinval

N° 1364 - Novembre 2025

SEMAINE DE L'ARBRE 2025 À VIROINVAL

Comme chaque année, la Commune de Viroinval s'associe au Parc naturel Viroin-Hermeton pour mettre à l'honneur la Semaine de l'Arbre, un événement incontournable dédié à la nature, à la biodiversité et à la préservation de notre environnement. Cette initiative vise à sensibiliser chacun à l'importance des arbres et des haies pour notre cadre de vie, notre climat et la faune locale.



Au programme : Distribution gratuite d'arbres et d'arbustes.

Ce dimanche **30 novembre 2025** de 9h à 12h au Parc naturel Viroin-Hermeton - Rue d'Avignon n°1 à Nismes.

Chaque personne pourra recevoir gratuitement :

- 1 arbre fruitier (pour savourer des fruits locaux et de saison)
- 5 petits fruits (groseilliers, framboisiers, etc.)
- 20 plants de haie (pour créer un espace accueillant pour la faune et préserver la beauté des paysages).



Vendredi **21 novembre** en soirée : Conférence sur le hérisson, suivie d'un atelier de création d'abris.

Venez nombreux participer à cette belle initiative !

Plus d'infos sur les réseaux du Parc naturel Viroin-Hermeton ou auprès de Madame HIGNY Hélène - 060/31.00.44 | helene.higny@viroinval.be

SERVICE DE BROyage À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les **27, 28 et 29 novembre 2025**, de 08h00 à 16h00.

Modalités du service :

1. Gratuit, mais limité à 30 minutes par site privé.
2. Le personnel et le matériel ne pénètrent pas dans les propriétés privées.
3. Les branchages doivent être placés près de la voie carrossable, sans entraver la circulation.
4. Seules les branches coupées dans l'année seront traitées.
5. Les déchets verts en décomposition, troncs, racines, herbe, lierre, orties, épines, plantes grimpantes, métaux, plastiques, gravier et cailloux sont exclus. Le diamètre des branches ne doit pas excéder 8 cm.
6. Le broyage s'effectue sur la voirie publique, généralement devant l'habitation.
7. En cas de résidus sur la voirie, le demandeur est tenu de nettoyer conformément au Règlement général de Police administrative.
8. Le broyat peut être conservé sur demande lors de l'inscription.
9. Si le service n'a pas pu être rendu le jour prévu, les bois doivent être retirés pour ne pas gêner la circulation.
10. Le bois destiné au broyage ne peut provenir d'une activité commerciale.
11. Les branches non traitées doivent être amenées au parc à conteneurs, où elles seront broyées régulièrement.

Le broyat obtenu est mis gratuitement à votre disposition. Nous vous demandons simplement de vous servir raisonnablement afin que chacun puisse en bénéficier.



RÉSERVATIONS :

Service technique communal des travaux -
Contact : 060/37.00.60
Heures d'appel : de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Dernières réservations acceptées jusqu'au mardi 25 novembre 2025 à 12h.

Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ :
LE LUNDI 17 NOVEMBRE 2025**



RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ : LE LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

CENTRE DES SÉNIORS DE VIROINVAL - REPAS BEAUJOLAIS



Le Centre des Séniors de Viroinval vous invite à partager un moment chaleureux et gourmand à l'occasion de son repas annuel, qui se tiendra le jeudi **20 novembre 2025** à la salle "Espoir et Fraternité" de Nismes.

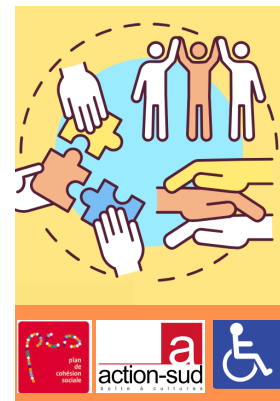
Un menu raffiné vous attend, concocté avec soin pour ravir les papilles :
Menu :

- Zakouskis - Velouté de Butternut au fromage frais
- Petite salade aux lardons, magret fumé et son chèvre chaud *OU* Flan de crevettes à la sauce bisque
- Brochette de saumon et aiglefin, sa sauce aux pontes de chicons et ses frivolités *OU* Suprême de pintadeau aux raisins de muscat et sa suite
- Buffet de fromage
- Nougat glacé maison et sa crème anglaise *OU* Moelleux au chocolat

Prix : 32€ - Réservation obligatoire au 060/30.36.54, 0478/79.35.55 ou par mail à pcs@viroinval.be - Paiement avant le 10 novembre. Ne manquez pas cette belle occasion de se retrouver autour d'un bon repas dans une ambiance conviviale!

LA RICHESSE DE NOS DIFFÉRENCES – JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Le jeudi **27 novembre 2025**, le Centre Culturel Action-Sud accueillera une journée exceptionnelle placée sous le signe de l'inclusion et de la sensibilisation aux handicaps, qu'ils soient visibles ou invisibles. Organisée par le Plan de Cohésion Sociale de Viroinval, cette initiative vise à célébrer la diversité et à favoriser la compréhension mutuelle au sein de notre communauté.



Au programme :

- Dès 9h00, les participants seront accueillis pour une journée riche en découvertes et en échanges. Parmi les temps forts :
- Spectacle "Ça me chiffonne" : une performance artistique qui interroge notre regard sur la différence - 9h20.
 - Jeux de speed dating associatif : une manière ludique de découvrir les acteurs locaux engagés dans l'inclusion - 10h30.
 - Ateliers thématiques : six ateliers variés seront proposés, abordant des sujets tels que l'accessibilité, les troubles cognitifs, la communication alternative, ou encore les réalités du handicap invisible - 13h00 et 14h15.
 - Exercices de mise en situation : pour mieux comprendre les défis quotidiens rencontrés par les personnes en situation de handicap - 15h30.
 - Village associatif : avec des animations pour les enfants et les familles - ouvert à tous dès 14h

La journée se clôturera autour d'un moment convivial, avec un bar tenu par la Maison des Jeunes de Viroinval.

Entrée libre – Réservation souhaitée pour les ateliers auprès du PCS de Viroinval : PCS@viroinval.be – 060/30.36.54

ORGANISATIONS LOCALES - FAITES FIGURER VOS ÉVÉNEMENTS DANS LE BULLETIN COMMUNAL



Vous organisez une activité, un événement ou une manifestation sur le territoire de Viroinval et vous souhaitez le voir annoncé dans le bulletin communal ? Pensez à nous en informer à temps.

Afin de garantir la bonne diffusion de vos informations, il est indispensable d'en faire la demande au préalable. Les demandes doivent être adressées à Madame Pauline Lambert à l'adresse suivante : communication@viroinval.be

Merci de transmettre toutes les informations utiles à la publication :
Date et heure de l'événement - Lieu - Brève description - Coordonnées de contact - Et tout autre élément pertinent.

Attention : les demandes doivent nous parvenir au minimum deux semaines avant la parution du bulletin, sans quoi elles ne pourront pas être intégrées. Ce petit geste permet de valoriser vos initiatives et de renforcer la vie associative et culturelle de notre commune.

COLLECTE RECYPARC MOBILE

Une collecte "Recyparc mobile" est à nouveau organisée ce **14 novembre 2025**. Ce service itinérant vous permet de déposer certains déchets spécifiques près de chez vous, en toute sécurité et dans le respect de l'environnement.

Merci de respecter ces consignes pour garantir la sécurité de tous et la bonne gestion des déchets :

- Horaires et lieux de passage : Le Mesnil : de 11h00 à 13h00 (près de l'église) / Oignies : de 14h00 à 16h00 (place de l'église)

Déchets acceptés :

- Huiles et graisses de friture
- Huiles de vidange (moteur) usagées
- Piles
- DSM (pots de peinture, solvants, extincteurs, produits phytosanitaires, radiographies, filtres à huile)
- Ampoules économiques et tubes néon
- Bris de verres plats
- Seringues usagées (dans un contenant sécurisé)
- Détecteurs de fumée
- Frigorite
- Bouchons en liège
- Écrans et petits DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)



Déchets refusés :

- Encombrants / Inertes (gravats, briques, etc.)
- Déchets verts / Bois
- Médicaments entamés ou périmés
- Déchets contenant de l'amiante-ciment
- Déchets de nature explosive ou radioactive



EXONÉRATION DE LA TAXE SUR LES DÉBITS DE BOISSONS POUR LE MONDE ASSOCIATIF

Le Service Taxe de la Province de Namur permet aux associations de demander une exonération de la taxe sur les débits de boissons pour l'exercice 2025. Pour y prétendre, les associations doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir reçu un avertissement extrait de rôle (mentionner le n° d'article 2025) ;
- Organiser des activités socioculturelles, sportives ou récréatives ;
- Ne pas poursuivre de but lucratif via la vente de boissons ;
- Avoir un débit ouvert au public max. 4 jours/semaine en moyenne annuelle.

Vous pouvez obtenir l'attestation en contactant Madame Sarah Robert au 060/31.01.74 ou par e-mail à l'adresse : sarah.robert@viroinval.be.

La Commune agit uniquement comme intermédiaire. Pour toute question complémentaire, le service de Taxation de la Province de Namur reste à votre disposition : Madame Françoise DRUGMAND – 081/77.53.32



LES PERMIS DE CONDUIRE - MISE AU POINT SUR LES DIFFÉRENTS MODÈLES.



Depuis 2013, le permis de conduire modèle papier a été remplacé par le permis de conduire de conduire modèle carte bancaire. Ce permis de conduire a une validité administrative de 10 ans au maximum. Lorsque celui-ci vient à échéance vous recevez une convocation de la part du SPF Mobilité.

Pour 2033 au plus tard, tous les anciens modèles de permis de conduire papier doivent être remplacés par des modèles carte bancaire. Il devra être échangé avant cette date s'il est détérioré, illisible ou que vous ne ressemblez plus à la photo.

Votre demande de permis de conduire doit être introduite auprès de la commune où vous êtes inscrit ou via la plateforme : Beldrive

Pour le moment, la plateforme permet de traiter les demandes de permis de conduire provisoires et de renouvellement des permis de conduire définitifs catégorie A et B.

Quelques précisions sur les modèles en circulation :



Vous possédez un permis Belge, comme celui-ci ?

Si celui-ci est toujours lisible et que vous ressemblez toujours à la photo, il est valable uniquement en Belgique



Vous possédez un permis modèle communauté européenne comme celui-ci ?

Si celui-ci est toujours lisible et que vous ressemblez toujours à la photo, il est valable en Europe.

AVIS DE FERMETURE



Nous vous informons que les services technique et administratif de l'Administration Communale seront **fermés ce mardi 11 novembre 2025**.
Nous vous remercions de votre compréhension.

